

CIBLE

Épuration ?

Des professeurs de lettres ont signé une pétition protestant contre l'inscription au programme du baccalauréat littéraire du troisième tome des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle.

Mis en cause, le SNES affirme qu'il n'est pas à l'origine de cette pétition tout en admettant qu'il a lui-même protesté auprès du ministère contre la confusion entre la littérature et l'histoire. Les protestataires se déclarent incapables de dégager d'une source historique « *le souffle de propagande mobilisateur de conscience nationale* » - formulation ambiguë qui demanderait à être explicitée.

Faut-il épurer Victor Hugo de tout ce qui relève de la propagande politique, du témoignage historique et de la mobilisation de la conscience nationale et censurer Joachim du Bellay, qui sortit de la pure littérature pour célébrer la France, « *mère des arts, des armes et des lois* » ?

Plusieurs écrivains se sont à juste titre moqués de cette pétition en citant une admirable litote tirée du *Fil de l'Épée* et dans laquelle ils ont remplacé le mot « militaires » par le mot « professeurs » : « *Il est vrai que parfois, les professeurs, s'exagérant l'impuissance relative de l'intelligence, négligent de s'en servir* ».

Nous souscrivons !

RES PUBLICA

Qu'est-ce qu'un roi ?

Portrait

**Soljénitsyne
un destin**

p. 8

Crise

**Tous
piégés**

p. 12

Souffrances d'un peuple

Après les humiliations, la désinformation et la punition financière, le silence médiatique est retombé sur la Grèce et sur les Grecs qui sont sacrifiés à une zone euro moribonde.

Après avoir complaisamment reproduit la propagande allemande dénonçant les Grecs comme un ramassis de paresseux et de voleurs, les médias français ont soigneusement omis de reprendre les analyses des économistes qui démontraient que les dettes de la Grèce étaient principalement dues à l'**euro fort**. On entendit alors le discours moralisateur sur l'indispensable austérité qu'il fallait imposer à un peuple fautif.

Après la dramatique manifestation du 5 mai et les mesures de protection des banques françaises et allemandes présentées comme *plan de soutien* à la Grèce, les médias se détournèrent d'Athènes et des autres capitales du Sud : c'est à peine si l'énorme manifestation de Lisbonne (300 000 personnes dans la rue le 29 mai) fut signalée et la colère du peuple espagnol a infiniment moins d'importance qu'une petite phrase de Martine Aubry sur Nicolas Sarkozy.

Heureusement, on trouve sur *La Toile* (1) des traductions d'articles de la presse hellénique.

Le 3 mai, *To Ethnos* présente les mesures d'austérité prises par le Premier ministre qui « *s'est exprimé sous les ordres des puissances étrangères devenues souveraines dans notre pays : le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne (UE)* » et les commente ainsi : « *Certains se sont enrichis en pillant les caisses publiques, et pourtant, ce sont les fonctionnaires et les retraités qui vont devoir payer les pots cassés. Nous avons affaire à une politique violente et qui redistribue mal la richesse publique, qui ne récompense en fait que la ploutocratie. Pas un Grec ne croit qu'il y a un lien entre la dette publique et le déficit de l'État et les coupes annoncées dans les revenus. Le pire, c'est qu'à peine annoncées, ces mesures n'ont toujours pas convaincu les Européens, qui n'excluent*

pas des mesures supplémentaires si cela s'avérait nécessaire. »

La veille, 2 mai, *Kathimerini* constatait avec tristesse que des milliers de jeunes diplômés tentaient de se faire embaucher par des entreprises du nord de l'Europe, des États-Unis et du Moyen Orient et confortaient une tendance déjà ancienne : selon une enquête réalisée par *Manpower* « *quatre Grecs sur dix projettent de se déplacer dans les années à venir pour une période de un à trois ans. Ce n'est donc pas un hasard si 37 % des employeurs grecs rencontrent des difficultés à pourvoir les postes vacants, en particulier quand il s'agit de personnel hautement qualifié* ». Certains jeunes gens sont même prêts à travailler bénévolement à l'étranger pour mieux s'adapter !

La Grèce ne va pas seulement perdre d'innombrables talents : c'est son patrimoine qui est en train d'être mis en vente par voie de privatisations : les transports

ferroviaires, les Postes, l'aéroport d'Athènes et les aéroports régionaux et les ports (Le Pirée, Salonique, Patras) seront bradés aux investisseurs étrangers.

Exil, dépossession et misère : le 26 mai, *Ta Nea* annonçait sur toute sa Une que le pain était soldé :

« *Il y a quelques jours, quatre-vingt-un vendeurs et producteurs maraîchers de la région de Thessalonique ont annoncé qu'à partir du 1^{er} juin, ils casseraient le prix des fruits et légumes sur les marchés après 12 h, à hauteur de 50 %, pour les familles nombreuses et les chômeurs.*

« *C'est aujourd'hui au tour des boulangers. L'Union des boulangers d'Athènes a décidé de brader le prix du pain frais à certaines heures de la journée. Nous avons proposé à nos membres de baisser le prix comme ils le souhaitent, pour aider les plus défavorisés, explique le président de l'Union, Andréas Christou. L'offre est valable à la mi-journée, soit de 14 h à 16 h. La miche de pain (en moyenne 350 grammes) coûtera 50 centimes au lieu de 80, voire 1 euro traditionnellement.*

Les médias français ont menti quand ils ont affirmé que les Grecs acceptaient l'austérité : pour le moment, impuissant face au gouvernement, le peuple sait qu'il souffre à cause de la rapacité des spéculateurs et de la soumission de leur gouvernement aux agents du FMI et de la Commission européenne.

Annette DELRANCK

☞ (1) Cf. *Le Courrier des Balkans* <http://balkans.courriers.info/> et *Presseurop* : <http://www.presseurop.eu/fr>

royaliste 
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERNARD MEYOUN

SOMMAIRE : p.2 : Souffrances d'un peuple - p.3 : L'enfant chéri des médias - p.4 : Enfin ! - Une avancée démocratique - p.5 : L'Afrique à la coupe - p.6/7 : La fonction royale - p.8 : Destin de Soljenitsyne - p.9 : La mélancolie du Débat - p.10 : Prélude au bonheur - Un peu d'air frais - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Dans la nasse.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0514 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

L'enfant chéri des médias

Tout occupé à imposer une déflation imbécile et criminelle, Dominique Strauss-Kahn ne dit rien sur la politique française. Mais une grande partie des médias est en train de l'instituer « candidat naturel » de la gauche – et au-delà.

Intéressant paradoxe : alors que la droite accepte n'importe quel candidat pour la présidentielle, dès lors qu'il ne touche pas au portefeuille des nantis, la gauche qui se déclare hostile au pouvoir personnel est toujours en attente de l'homme providentiel. Hier, pas de gauche sans Jean Jaurès, Léon Blum, Pierre Mendès-France et François Mitterrand. Aujourd'hui, attente impatiente du Sauveur suprême, qui serait le Grand Restaurateur – au sein nourricier du terme – d'une troupe affamée de places et d'honneurs.

Or voici que le chœur médiatique nous annonce l'arrivée prochaine de l'heureux éligible, que les commentateurs installent comme « candidat naturel » avant que le bonhomme ait fait part de ses intentions réelles.

Le bonhomme, c'est Strauss-Kahn qu'il se nomme – les Français le savent, ils l'ont toujours su. Il me faut avouer notre faute : nous avons douté, lorsque, à l'automne dernier, des amis très bien informés nous ont avertis que la machine était en marche, qu'un réseau puissant travaillait pour DSK, que les primaires ne seraient pas un problème pour lui et que Martine Aubry roulerait pour le Sauveur et se rallierait à l'homme qui a l'avantage de convenir à une large fraction de la droite affairiste.

Or nous voyons ce scénario prendre, de mois en mois, tou-

jours plus de consistance : Olivier Ferrand, patron de *Terra Nova* disserte régulièrement sur maints plateaux, les rapports de cette société de pensée sont largement diffusés, Martine Aubry, candidate déclarée, n'agresse point Dominique Strauss-Kahn et la grande presse évoque un pacte entre « Martine » et « Dominique » sans être démentie. Et voici que Ségolène Royal en vient à dire qu'elle souhaite prendre part à l'accord. Bien entendu, le strausskahnisme des médias trouve son écho dans des sondages flatteurs pour l'homme dont on commence à dire qu'il pourrait battre Nicolas Sarkozy.

Nous en sommes là et il est toujours permis d'espérer que le sémillant personnage renoncera aux fatigues d'une campagne électorale et choisira de terminer autrement sa carrière. J'en ai fini avec ces constats et suppositions car il faut éviter d'entrer dans la logique des médias, qui ne s'intéressent qu'aux stratégies – pour cette simple raison que tout commentateur autorisé des faits et gestes du milieu dirigeant a tout intérêt à savoir qui sera demain le patron.

Comme les gens de médias croient à la communication et prennent pour critère les sondages d'opinion, les candidats sont jugés sur leur efficacité – jamais sur leurs convictions. Droitiser son discours ou le gauchir ne sont que des artifices présentés comme tels dans les médias – où l'on n'hésite

plus à donner la parole au communicant qui a fabriqué une campagne, une contre-attaque ou une petite phrase. Le conseiller médias de Christian Estrosi est venu expliquer comment il avait défendu son commanditaire dans une misérable affaire de logement de fonction (mais il n'a pas donné le montant de la facture) et on a publié le nom de celui qui a rédigé la petite phrase de Martine Aubry sur Madoff – insignifiante mais qui a fait grand bruit.

Or pour nous les questions stratégiques sont secondaires car elles doivent dépendre des convictions : que pensent Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry, que veulent-ils faire lorsque l'un sera à l'Élysée et l'autre à Matignon ? Ni le passé, ni le présent ne plaident en leur faveur : tous deux complices de Lionel Jospin, champion des privatisations et coresponsable de l'agression contre la Yougoslavie, ils étaient de chauds partisans du prétendu « traité constitutionnel ». Dominique Strauss-Kahn est l'artisan de la déflation, le Laval du XXI^e siècle, que Martine Aubry et la direction socialiste soutiennent en votant avec la droite les « plans de sauvetage européens ».

Comment les socialistes sincères et l'ensemble des électeurs de gauche pourraient-ils accepter de soutenir celui qui met en œuvre le programme ultra-libéral et celle qui entérine cette sauvagerie ?

Telle est la seule question qui vaille. Nous la poserons sans relâche.

Sylvie FERNOY

L'écho des blogs

Le marché (la classe possédante) dicte aux États de l'Union européenne une politique d'austérité. Mais le marché exige également la croissance. Cette contradiction apparente, Jacques Sapir (1) nous l'explique : « *Il y a plusieurs types d'opérateurs sur les marchés financiers. Certains opèrent sur les marchés des obligations. Ceux-là craignent un risque de défaut de certains pays. D'autres opérateurs agissent, eux, sur le marché des actions. Eux s'inquiètent par rapport aux risques de récession et sont effrayés par les plans d'austérité.* »

Le FMI, insiste également sur la transformation dans l'Union européenne du droit du travail. François Leclerc (2) nous prévient « *Le FMI se fait désormais pressant, rendre le marché du travail plus flexible pour favoriser l'emploi et sa redistribution entre secteurs* », le coût du licenciement devant être abaissé « *au moins aux niveaux moyens en vigueur dans l'Union européenne* », l'indexation des salaires avec l'inflation abolie, et la fixation des salaires « *décentralisée* ».

Frédéric Lordon (3) nous précise ce qui est intolérable pour le marché : « *Les conventions collectives, les statuts, notamment le contrat à durée indéterminée (CDI), la montée des revenus de transferts (allocations sociales) sont autant d'éléments ayant conduit à une déconnexion assez poussée du revenu salarial global et de la conjoncture. Ce sont ces éléments que les divers plans européens sont en train de faire sauter.* »

Mais est-ce possible sans résistance des classes populaires ? Redonnons la parole à Jacques Sapir : « *Les plans d'austérité rencontrent de grandes difficultés d'application. En Espagne, l'adoption du plan Zapatero n'a été effective qu'à une voix de majorité... Au Portugal, le plan a été refusé. En Grèce l'agitation reprend, notamment avec les mouvements de marins.* »

François ENNAT

(1) http://www.marianne2.fr/J-Sapir-l-Allemagne-est-en-position-de-faiblesse_a193560.html

(2) <http://www.pauljorion.com/blog/?p=12136>

(3) <http://blog.mondediplo.net/2010-05-18-En-route-vers-la-Grande-Depression>

Enfin !

Nous n'avons cessé de dénoncer le traitement injuste qui était réservé aux anciens combattants des troupes françaises depuis la fin des colonies. La « cristallisation » de leurs pensions militaires constituait une atteinte scandaleuse au principe d'égalité que les gouvernements de droite et de gauche avaient choisi d'ignorer pour de mauvaises raisons de coût budgétaire - lequel est ignoré pour des dépenses futiles. Mais, en l'occurrence, la pression exercée par ces anciens combattants était trop faible et les médias n'en avaient aucun souci.

Le succès rencontré en 2006 par le film *Indigènes*, soutenu par Jacques Chirac, avait permis de décristalliser les pensions de 5 000 anciens combattants. Mais la décision du Conseil constitutionnel (voir ci-contre) permet de rétablir le principe d'égalité.

Dans un communiqué, Alain Rousset, député de la Gironde et président du Conseil régional d'Aquitaine, s'est félicité de la décision du Conseil. « Cette décristallisation complète n'est que justice, elle est indispensable pour que cesse enfin le scandale de ces hommes condamnés à vivre dans la misère alors qu'ils ont donné leur sang pour notre pays » a déclaré Alain Rousset.

Pour que justice soit pleinement faite, il demande que soit examinée la proposition de loi qu'il a déposée le 22 octobre 2008 et qui assurera l'égalité de traitement, sans distinction du pays de résidence, pour tous nos anciens combattants.

Nous souhaitons que le Parlement examine et vote sans tarder cette proposition de loi.

Annette DELRANCK

Une avancée démocratique

Il y aura au moins une disposition de la réforme constitutionnelle de juillet 2008, qui pourra être inscrite à la liste des avancées démocratiques : la saisine pour Question Prioritaire de Constitutionnalité (Q.P.C.).

Si les contrôles effectués par le Conseil constitutionnel sont obligatoires pour les règlements des assemblées (nationale et Sénat) et les lois organiques, avant leur mise en application et si, selon l'article 46 de l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique, le Conseil constitutionnel est obligatoirement consulté sur l'organisation des opérations de référendum (article 11 et 11-1 de la Constitution), il n'en est pas de même pour les lois ordinaires et les engagements internationaux.

Or, il est important de constater que pour les lois ordinaires qui sont les plus nombreuses, et concernent le plus grand nombre de citoyens, ainsi que pour les engagements internationaux de la France, une constante évolution a permis depuis 1958, des avancées démocratiques, en matière de capacité de saisine du Conseil constitutionnel, dont la dernière en date : la saisine pour Question Prioritaire de Constitutionnalité.

En 1958, seuls le président de la République, le Premier ministre, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale pouvaient saisir le Conseil constitutionnel, autant dire que si l'opposition ne disposait pas d'une majorité au Sénat, et sauf intervention arbitrale du président de la

République, elle ne pouvait saisir le Conseil constitutionnel.

En 1974, le droit de saisine fut étendu, à la condition de réunir 60 députés ou 60 sénateurs, en ce sens.

Deux changements importants s'opèrent à présent, avec la révision constitutionnelle de juillet 2008 :

- d'une part, le droit de saisine qui ne pouvait s'exercer jusqu'à présent qu'à priori, à savoir avant qu'une loi ne soit promulguée ou qu'un traité ne soit ratifié, peut désormais s'exercer, à posteriori, à savoir, alors que la loi ou le traité est déjà entré en vigueur ;

- d'autre part, ce droit n'est plus réservé seulement aux principales autorités de l'État ou aux parlementaires, mais peut être exercé par tout citoyen français, néanmoins sous certaines conditions (le citoyen doit être justiciable, donc amené à recourir à la justice pour faire valoir ses droits) ; il doit également faire la demande de saisine du Conseil constitutionnel, auprès du Conseil d'État ou de la Cour de Cassation, donc de manière indirecte, et sans garantie d'être suivi.

En effet, il s'avère d'ores et déjà que la saisine pour Question Prioritaire de Constitutionnalité, induit une

guerre entre juges des hautes juridictions.

La Cour de cassation a ainsi récemment refusé, dans deux contentieux, de transmettre une Q.P.C. au Conseil constitutionnel, en allant jusqu'à poser à la Cour de justice de l'Union européenne, la question de la conformité de cette nouvelle procédure.

Un comité de suivi de la Q.P.C., composé de praticiens et de professeurs devrait être installé prochainement par le garde des Sceaux, pour examiner la possibilité d'une saisine directe du Conseil constitutionnel, par le seul filtrage du juge du fond, comme en Allemagne, où la procédure de constitutionnalité à posteriori, qui existait déjà depuis 1949, avait dû rapidement abandonner la saisine par les juridictions suprêmes.

Réjouissons-nous que par décision du 28 mai 2010, cette nouvelle procédure puisse, cette fois, bénéficier aux ressortissants issus des anciennes colonies françaises, ayant combattu pour la France, et résidents dans notre pays, afin qu'ils obtiennent par annulation du Conseil constitutionnel, des lois en vigueur, les mêmes droits à pension, que leurs compatriotes français.

Denis BECRIRI

**Pensez à
notre
souscription !**

Page 11

L'Afrique a la coupe

Du 11 juin au 11 juillet, l'Afrique du Sud accueille la Coupe du Monde de football. Mais elle ne peut entraîner tout le continent africain à sa suite.

Afrique du Sud/ Afrique noire : le dilemme n'est pas terminé avec la fin de l'Afrique blanche. L'Afrique du Sud est le géant de l'Afrique : 40 % de son PIB au sud du Sahara. Mais pas en termes de population : à peine 50 millions sur les 800 millions de l'Afrique sub-saharienne. Elle compte peu et est presque en régression démographique du fait de la proportion de séropositifs et de la fuite des cerveaux. Elle doit d'abord résoudre son propre problème de pauvreté, analogue à celle des autres pays africains. L'Afrique du Sud ne brille en fait que par ses grandes sociétés, ses richesses minières et industrielles, et une élite encore majoritairement blanche, hautement qualifiée et financièrement très à l'aise.

Mais il est une autre raison pour laquelle l'Afrique du Sud ne peut prendre en compte l'ensemble du continent. C'est qu'en dépit de toute la rhétorique sur le panafricanisme, la *renaissance africaine* du précédent président Thabo Mbeki, l'Afrique du Sud voit plutôt son avenir avec les pays émergents d'Asie et d'Amérique, voire d'Europe, qu'avec les frères africains. On avait déjà vu la réaction hostile à l'immigration en provenance des pays voisins.

Au plan diplomatique, l'Afrique du Sud se sent bien dans la catégorie à laquelle appartiennent le Brésil et l'Inde, deux pays émergents et non-alignés mais aussi deux grandes démocraties. L'Afrique du Sud se souvient qu'elle a historiquement fait le lien entre les métis

brésiliens et les métis asiatiques, qui se sont retrouvés chez elle au Cap. Au Cap, on est plus proche des Indes orientales que de l'Europe ou même du Sahel. On est en Malaisie, autre pays émergent, et loin du Mali. Où est l'identité sud-africaine dans ces conditions ?

L'ambiguïté provient du fait que le monde extérieur regarde l'Afrique du Sud en voyant d'abord en elle un pays africain. Ce n'est en effet que dans la mesure où Pretoria compte en Afrique qu'il comptera parmi les pays émergents, au G 20, voire même au Conseil de Sécurité où il revendique un siège permanent. Mais au G 20 ou à New York, au nom de qui parle l'Afrique du Sud ? Au nom de toute l'Afrique ou en son nom propre ? On peut penser qu'il n'y a là aucune contradiction. Or ce n'est pas le cas. Beaucoup d'Africains refusent à Pretoria le monopole de la parole africaine. Sinon pourquoi l'Union africaine a-t-elle son siège à Addis Abeba ?

L'Afrique du Sud considère que le guide libyen n'y avait pas sa place et a fait élire un nain de son voisinage, le Malawi, qui ne lui fera pas d'ombre. Mais aussi l'Afrique du Sud connaît-elle en tout l'intérêt africain ? D'abord elle ne parle pas français et traîne inlassablement les préjugés les plus éculés sur l'Afrique francophone. Tous les efforts de Paris pour courtiser les Sud-Africains, en faire leurs alliés privilégiés, ont agacé nos amis sans vraiment convaincre. Sarkozy est allé exposer sa politique africaine au Cap en février 2008 ; il a déjeuné avec Jacob Zuma en particulier

avant l'ouverture du sommet de Nice. Mais cette relation avec l'Afrique du Sud permet à celle-ci de nous faire la leçon sans nous rendre plus légitime sur le continent.

Reste le modèle : l'Afrique du Sud exemplaire qui montre la voie, démocratique, libérale, multiraciale, décomplexée. Le mythe doit perdurer, quelles que soient les déconvenues. Le rapprochement avec la Russie et la Chine, formant avec le Brésil et l'Inde un nouveau groupe, le BRIC, est moins prisé des Sud-Africains parce qu'instinctivement, les anciennes victimes de l'Apartheid n'apprécient pas la forme de despotisme pas souvent éclairé dans laquelle ces deux pays autoritaires laissent s'enfermer les frères africains. L'Afrique du Sud post-1990 a une morale.

C'est celle-là que la coupe du monde de football va mettre à l'épreuve pendant un mois. Les Sud-Africains sont fiers d'avoir réussi leur pari d'organiser cette coupe. Trop de délégations, européennes notamment, en faisaient le procès à la FIFA. Les autres Africains, les plus grands fans de football au monde, se sentent reconnus.

Mais, à côté du beau spectacle du sport, on peut tout redouter des grands médias internationaux : ou bien la Coupe des Riches, le foot s'affiche, fait son *show*, et on a une version hollywoodienne de l'Afrique du Sud pour touristes friqués, ceux qui peuvent se payer les billets au tarif FIFA ; ou bien on a une déferlante misérabiliste sur la grande pauvreté qui règne dans ce pays, la peur s'installe et sauve qui peut ! les femmes et les enfants d'abord. À tout prendre, on préférera le foot. Mais une grande chance aura été manquée pour l'Afrique.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **CANADA** – Chef de l'État canadien, la reine Elisabeth y effectuera un voyage de 10 jours à l'occasion de la fête nationale le 1^{er} juillet prochain. Selon un sondage réalisé par *Angus Reid Public Opinion*, 36 % des Canadiens préféreraient avoir un chef d'État élu, 33 % souhaitent le maintien de la monarchie et 21 % estiment que cela ne ferait pas de différence. Interrogés sur la question de savoir qui ils voudraient voir succéder à la reine Elisabeth, 38 % nomment le prince William, 22 % le prince Charles et 30 % souhaitent qu'il n'y ait plus de monarchie.

♦ **QATAR** – L'émir du Qatar, Cheikh Hamad ben Khalifa Al-Thani, a gracié un groupe de détenus qui avaient été condamnés en 2001, pour une tentative avortée de coup d'État en 1996. A la suite de cette tentative 19 condamnations à mort avaient été prononcées (aucune exécutée) et 20 condamnations à la réclusion criminelle, concernant principalement des officiers supérieurs mais également des ressortissants saoudiens. Ce sont ces derniers qui ont, à la demande du roi d'Arabie Saoudite, Abdallah ben Abdelaziz, bénéficié de la grâce de l'émir.

♦ **NORVÈGE** – La reine Béatrice des Pays-Bas a effectué une visite d'État de trois jours en Norvège. Arrivée à Oslo sur une frégate de la marine néerlandaise, elle a été saluée par 126 coups de canon et accueillie sur le quai par le roi Harald V, la reine Sonja et le prince héritier Haakon.

♦ **RUSSIE** – La grande-duchesse Léonida Romanov, décédée à Madrid à l'âge de 95 ans, a été inhumée à Saint-Petersbourg dans le tombeau familial des Romanov. Elle était le dernier membre de la dynastie Romanov né avant la révolution bolchevique de 1917. Fille du dernier chef de la maison royale de Géorgie, elle avait épousé le grand-duc Vladimir Kirillovitch Romanov, chef de la maison impériale de Russie.

♦ **AFRIQUE DU SUD** – Après le décès du roi des Thembus de l'ouest (voir *Royaliste* n° 971) c'est son oncle, le prince Siyambonga Dalimvula Matanzima, âgé de 44 ans, qui a été désigné par le Conseil de famille pour succéder au défunt. Le nouveau roi est l'un des fils de Kaizer Matanzima Daliwonga, l'ancien président du Transkei.

♦ **NÉPAL** – Le roi Gyanendra interrogé à la télévision sur les chances de la monarchie a déclaré : « *Peut-être que le temps viendra. Mais ce n'est pas le bon moment* » car « *les gens ne comprennent pas encore l'impact réel de l'abolition de la monarchie* ». Lorsqu'on lui a demandé s'il se sentait coupable sur le fait qu'une monarchie de 240 ans a été supprimée au cours de son règne, il a dit qu'il se sentait « *un peu triste, mais non coupable* ». L'ancien roi, qui vit dans une résidence d'été dans la banlieue de Katmandou, a également dit qu'il n'excluait pas dans l'avenir d'assumer un rôle pour faire face à la politique en crise au Népal.

La fonction royale

Tenter de définir la fonction royale dans nos sociétés contemporaines ne va pas de soi. En effet, chaque pays ayant sa propre histoire, avec des cultures différentes d'un continent, d'un pays à l'autre, les rois et les reines, les princes et princesses, émirs et sultans, et même par extension, empereurs, en place ou déchus, assument des rôles et responsabilités divers et variés.

Ainsi, la fonction royale ne s'appréhende pas de manière identique, dans son exercice, que l'on se trouve en Europe, en Asie, en Afrique, dans les pays du Golfe, au Maghreb, en Océanie ou dans chacun des États d'un même continent.

Quel que soit le régime en place ou le pays, la fonction royale se distingue de toute autre, par différentes caractéristiques tenant à sa nature, précisément royale. Il s'agit en premier lieu, de la durée, que le chef de l'État soit héréditaire, élu ou désigné, au sein d'une même famille royale. En effet, l'histoire de cette famille se confond ou fait corps, avec l'histoire de la nation ou de l'État, qu'elle représente.

Or, s'inscrire dans la durée, confère à la fonction royale une dimension à nulle autre pareille, permettant à celui ou celle qui l'exerce, de disposer d'un atout éminent précieux – surtout à notre époque – le temps. De la durée, naissent la continuité et la stabilité.

Ainsi, le Roi peut être préservé des alternances politiques, et fluctuations de l'histoire, pour garder une vue à long terme sur les affaires de l'État, anticiper l'avenir, et enrichir une longue expérience qu'il aura acquise dès son enfance et au cours de son règne, cela au plus grand profit de la nation.

Autre caractéristique de la fonction royale, elle n'est pas l'enjeu d'une élection entre partis, mais émane d'une légitimité, bien souvent puisée à quatre sources : les services rendus à la nation, l'histoire et la dynastie, le consentement populaire, et le sacré (sacre ou cérémonie religieuse, lien avec les autorités religieuses ou chef de l'Église, comme au Royaume-Uni).

Si l'on s'en tient aux aspects essentiellement laïcs de cette légitimité, ceux-ci sont pour ainsi dire *consacrés* tantôt par la Constitution, tantôt par des lois fondamentales ou coutumières du royaume. Il en est ainsi de l'Espagne pour la Constitution, et du Royaume-Uni, pour les lois fondamentales.

Dans la plupart des cas, la Constitution valide la légitimité historique et dynastique du Roi, en fixant les règles de succession au trône, alors que sa légitimité populaire est acquise lors de l'approbation de la Constitution, par référendum.

Ainsi, le Roi dispose à la fois de la durée, mais également de l'indépendance que lui confère la Constitution, vis-à-vis des partis politiques, de tout autre groupe ou clan de la société qu'il incarne. De l'indépendance, émanent l'unité et l'arbitrage dont peuvent être réellement garanties les libertés et la justice. La transition démocratique de l'Espagne effectuée par le roi Juan Carlos en est le meilleur exemple.

Dès lors que les caractéristiques fondamentales de la fonction royale ont été identifiées, il est permis de s'interroger sur ce que l'on attend du Roi, donc des missions de la fonction royale et de ses rapports avec la société tout entière, à la fois politique et civile, mais aussi des moyens pour y parvenir.

Les réponses à cette question divergent d'un pays à l'autre et dépendent des traditions historiques et politiques de chaque nation.

Cependant, rien qu'à partir des caractéristiques fondamentales de la fonction royale, se dégagent en Europe – et pour l'avenir en France – différents rôles que le Roi est par nature en mesure d'assumer mieux que quiconque, de par sa position unique sur l'échiquier politique de la monarchie parlementaire.

Légitime et indépendant, il est en effet à la fois, un garant et protecteur, un arbitre, un fédérateur, un représentant et défenseur de la nation, un médiateur et conciliateur.

Garant et protecteur

Il l'est, en premier lieu, de la Constitution dont émanent ses prérogatives.

Il en découle toute une série de conséquences : le Roi est garant de la démocratie, des libertés, de la justice, du fonctionnement régulier des institutions, mais aussi de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de l'unité nationale.

De cette fonction de garant, le Roi peut disposer de différents pouvoirs :

- de nomination (propres ou partagés avec le gouvernement), celle du Premier ministre, des ministres du gouvernement dont ceux de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires étrangères sur lesquels il exerce de fait et de droit une autorité particulière, celle des hauts fonctionnaires et magistrats...

- de gratification, le Roi est source de tous les honneurs, il lui revient le droit de

conférer des titres honorifiques, médailles, distinctions, en récompense des services rendus à la nation ;

- de présidence d'instances de décisions, tels le conseil des ministres, le conseil de la magistrature, le conseil de la Défense nationale, le conseil d'État (comme aux Pays-Bas) ou le conseil Constitutionnel ;

- d'authentification de la légalité, celle établie lors de la signature et de la promulgation des lois et traités ;

- d'autorité, en tant que chef des Armées (rappelons-nous l'intervention de Juan Carlos lors de la tentative de coup d'État en Espagne en janvier 1981).

Le Roi peut donc être assimilé à **une vigie** qui fait respecter les **principes fondamentaux du droit** et préserve les **intérêts supérieurs de la nation**.

Arbitre

Le Roi l'est de par son indépendance à l'égard de tout clan et intérêt.

De cette position et fonction d'arbitre, le Roi peut disposer d'une panoplie de moyens pour intervenir :

- lors des présidences de séance des différentes instances de décisions (conseil des ministres...), il n'est pas seulement le distributeur de la parole, mais est en droit de questionner, d'interpeller, de conseiller, de mettre en garde, et aussi d'encourager ;

- lors de ses discours ;

- dans le processus démocratique, lorsqu'il s'agit de :

- ♦ proposer et de recourir au référendum ;
- ♦ de différer l'approbation d'une loi votée, pour la soumettre à une seconde lecture du Parlement, pour un réexamen d'aspects considérés comme contraires, aux principes dont le Roi est garant ;
- ♦ de demander l'avis au Conseil d'État ou au Conseil constitutionnel ;
- ♦ de dissoudre l'Assemblée nationale.

Le Roi peut donc être un **recours permanent**, notamment en cas de crise politique ou gouvernementale ou pour la justice, exercer le droit de grâce.

Fédérateur

Le Roi l'est de par son indépendance et comme garant de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale. De cette position et fonction de fédérateur, le Roi peut rendre possible et crédible des changements institutionnels tels :

- la décentralisation ou la fédéralisation de territoires (comme en Espagne ou en Belgique) ;

- la création de parlements autonomes (comme au Royaume-Uni, pour l'Écosse, l'Irlande du Nord...) ;

- l'introduction de la proportionnelle aux élections comme aux Pays-Bas ;

- la réforme de la Chambre des Lords (au Royaume-Uni), ce pourrait être celle du Sénat, en France.



■ *Gardien des institutions, le roi Juan Carlos, à la télévision, le soir de la tentative de coup d'État en 1981, ordonne aux généraux de rentrer dans le rang.*

Le Roi peut donc être un **rempart contre la guerre civile** et un **promoteur de la démocratie**.

Représentant et défenseur de la nation

Le Roi l'est de par la Constitution, mais aussi de par l'histoire de sa dynastie. De cette fonction et position historique, le Roi est le mieux placé pour défendre, à long terme, l'intérêt national dont la responsabilité reviendra ensuite à sa descendance.

Le Roi préside à ce titre, les commémorations, événements et cérémonies officielles. À l'intérieur, en charge des intérêts de tous les Français, la majorité politique en place, comme la minorité, se trouvent représentées en lui, et à l'extérieur, il joue également un rôle majeur en politique étrangère. Il accrédite les ambassadeurs et reçoit les chefs étrangers en visite d'État.

On peut ainsi mesurer l'influence considérable et cependant discrète, qu'exerce par exemple, la reine Élisabeth II, souveraine du Royaume-Uni, mais aussi de 26 autres monarchies (dont le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande...), parmi les 53 États composant le Commonwealth, dont 27 Républiques la reconnaissent comme chef de cette association à la fois politique et économique. En ce qui concerne les États dont elle est la souveraine, c'est elle qui nomme les gouverneurs généraux qui la représentent, et pour ce qui est du Commonwealth dans son ensemble, c'est elle qui préside la conférence annuelle des Premiers ministres ou représentants des pays membres. Ce moment privilégié est souvent l'occasion de régler en coulisse des différends ou de favoriser des ententes et coopérations, entre États, qui recourent à

l'arbitrage et à la médiation de la Reine, à cette occasion.

On peut aussi citer, le rôle tout à fait particulier qu'exerce en ce domaine, le roi Juan Carlos d'Espagne dans les sommets annuels ibéro-américains des chefs d'État et de gouvernements d'Amérique latine et de la péninsule ibérique.

On imagine très bien le prestige et l'importance qu'aurait en France, le Roi à la tête du sommet des pays francophones.

Le Roi peut donc être le meilleur **ambassadeur et défenseur** de son pays.

Médiateur et conciliateur

Le Roi l'est en tant qu'**arbitre constitutionnel**, mais aussi comme **intermédiaire** entre les différents groupes que constitue la société civile.

De part ses rencontres, ses audiences privées (notamment au Danemark), ses visites et voyages dans tout le pays, tout au long de son règne, le Roi tisse de nombreux liens et réseaux, préside ou parraine de nombreuses associations, qui font de lui, non seulement la personne la mieux informée du royaume, mais l'une des plus avisée pour opérer des médiations, concilier et conseiller.

Le Roi peut donc être un **facilitateur** et un **recours suprême**, pour les citoyens face à l'administration ou pour les rapports entre différents groupes sociaux.

Magistrature suprême, d'influence, d'arbitrage, de représentation, et de médiation, la fonction royale qui s'exerce au sein d'une famille, et se transmet dans l'intérêt des générations futures, avec pour seul souci permanent, le **bien commun** (la res-publica), est, pour reprendre une formule connue *un pouvoir à visage humain*.

Denis CRIBIER

Destin de Soljénitsyne

Véronique Hallereau le dit d'entrée. Loin d'avoir écrit une énième biographie de Soljénitsyne, elle a brossé son portrait littéraire. Ce qui donne à ses pages une couleur originale, c'est qu'elle l'a fait en voisine - jeune enseignante de français langue étrangère en Russie - résidant à cinq kilomètres à vol d'oiseau de Troïtse-Lykovo où le vieil homme de quatre-vingt-sept ans achevait son parcours.

Cet heureux choix rejoint celui qu'il fit lui-même en traitant de matières historiques aussi vastes que la Révolution russe ou l'univers concentrationnaire soviétique, lorsqu'il qualifiait ses ouvrages d'*essais d'investigation littéraire*. Œuvrer littérairement, sous couvert d'un art subjectif et personnel, a de surcroît une vertu de modestie qui manque à la plupart des essayistes qui disent avoir fait le tour d'Alexandre Issaïevitch, et l'ont rangé au panthéon... ou en enfer.

Véronique ne cache ni son respect, ni ses réserves ; son exercice d'empathie porte le sceau quasi filial d'une génération qui, n'ayant pas rencontré Soljénitsyne dans les affres des contradictions historiques ou personnelles, l'aborde avec une sérénité familière. La lecture de ces pages à bâton rompu est d'autant plus fructueuse qu'elle incite à courir **vérifier** dans l'œuvre si les intuitions avancées en chemin tiennent par rapport à l'homme, à l'écrivain, et au prophète...

Ce sont les trois niveaux auxquels on accède en suivant le cours de sa vie selon la ponctuation de ses œuvres. L'impact primordial est l'épreuve de l'arrestation-surprise, sur le front en 1945, de ce jeune officier sincèrement léniniste qui a osé critiquer Staline dans ses lettres et croit naïvement être

confronté au Père des peuples. La clef de son destin se forgera en huit années de captivité - prisons, camps, relégation - où s'opère sa purgation physique (le cancer guéri), intellectuelle (la révision de ses choix au contact des codétenus) et spirituelle par le repentir et l'abandon à la Providence.

C'est ici qu'apparaît l'une des embûches pour celui qui écrit sur Soljénitsyne. S'il n'avait affaire qu'aux faits, actions et œuvres de son sujet, l'exercice serait classique. Mais il doit frayer son chemin à travers ce que son héros n'a cessé d'écrire et de publier sur sa propre vie, dans un combat jaloux pour rétablir sur soi et imposer aux autres les vérités déformées par ses ennemis. Véronique Hallereau observe les impairs et excès auxquels se laisse emporter l'écrivain dans l'établissement de cette *biographie de combat* perpétuellement retracée, non seulement dans les ouvrages qu'il y consacre - *Le chêne et le veau*, *Le grain entre les meules*, etc. - mais dans les lettres, entretiens, déclarations que lui arrache la presse ou la curiosité de ses correspondants.

Il a beau retoucher ses expressions antérieures sous des repentis, le portrait qui en résulte est celui d'un tranche-montagne atrabilaire et péremptoire avec qui tout dialogue est exclu. De même, et l'objection sert encore aujourd'hui de prétexte aux bien-

pensants notamment de gauche pour répudier ce Russe encombrant, le style *intégriste* de certaines déclarations le font taxer de réactionnaire, slavophile, vieux-croyant, voire d'antisémite, alors que la teneur de ses œuvres est à l'inverse : non seulement elle n'est jamais réductible à un seul point de vue mais elle fait la part belle aux idéaux, convictions et trajectoires entre lesquelles se cherche l'insaisissable **Vérité**.

C'est assez dire combien il paraît important de distinguer chez lui (comme chez tous les grands) les scories anecdotiques des réactions et opinions de son œuvre plurielle, ample et pérenne qui sourd des profondeurs de l'inspiration. *La Roue rouge*, prouve assez que l'ouvrage transcende la psyché de l'artisan et combien la part douloureuse, polémique, de l'existence de Soljénitsyne - guerre, captivité, persécutions - a paradoxalement servi de support à l'élucidation puissante et finalement apaisante des malheurs de son temps.

Reste que l'homme ne sera jamais consensuel. Autant l'auteur d'*Ivan Denissovitch* fut incommode à Khrouchtchev après avoir été l'outil de sa déstalinisation, autant l'exilé a mis en porte à faux ses défenseurs comme ses adversaires en Occident. Que nous venait-il sermonner sur l'avenir d'une planète aux ressources pillées par la folie de

consommation ? Que venait-il vilipender le mercantilisme ? Que venait-il, bien avant que ce ne fut le temps, rappeler à la pluralité des nations et cultures, contester l'occidentalisation globale et réfuter d'avance le mondialisme totalitaire ? Que venait-il nous rappeler l'irremplaçable *personne* historique et spirituelle de la nation ?

Ceux qui parlent son langage aujourd'hui ne sont pas davantage écoutés, mais ils savent de source sûre - non pas d'instituts de sondage mais d'une sonde interne à leur âme et conscience - que le combat qu'ils mènent est digne d'être vécu. Parce qu'il s'appuie sur la connaissance et le respect de ce qui fut : notre histoire qu'il s'agit de relire et relier comme Issaïevitch l'a tenté à partir de 1917, mais qu'il faut reprendre d'encore plus loin en ce qui nous concerne. Parce que *Ne pas vivre dans le mensonge* est urgent, y compris le mensonge par omission ou lâcheté, qui est le pire en ce qu'il tolère et approuve l'inacceptable. Parce qu'enfin il faut cultiver la révolte - oui, la révolte comme un art, une ascèse, une philosophie - et par-là rejoindre, non seulement le forçat d'Ekibastouz ou l'ermite de Cavendish, mais nos amis Camus et Clavel pour qui ce mouvement de rectification du cœur est le *co-gito* de la personne humaine.

La manière déférente, affectueuse et lucide dont Véronique Hallereau suit ici le destin de Soljénitsyne montre que la transmission - tradition - de ces inspirations vitales est d'une actualité quotidienne. Actualité ? Qu'il n'y a d'asservissement politique que consenti. Que l'histoire aliène ses complices, mais tôt ou tard s'incline devant ses rebelles. Que le combat actuel est à vivre comme une ascèse de haine et de respect. Haine des faux-semblants, respect des gens.

Sans cesser de combattre, adresser une *Lettre aux dirigeants*. Et cette fois les obliger à l'entendre.

Luc de GOUSTINE

📖 Véronique Hallereau - « *Soljénitsyne, un destin* », Éd. L'œuvre, prix franco : 22 €. [Achat immédiat](#)

La mélancolie du *Débat*

Cest Pierre Nora, fondateur et directeur de la revue *le Débat*, qui l'affirme dès la première page du numéro anniversaire de ses trente ans : « *On pouvait orgueilleusement prétendre, lors de notre dixième anniversaire, que l'esprit du Débat était devenu l'esprit de l'époque. Il a suffi de quelques années pour que l'inverse devienne une évidence : l'esprit de l'époque va dans le sens contraire à celui du Débat.* »

Comment définir cette mutation pour le moins radicale, sinon dans les termes d'une crise de la culture qui tend à rendre incompréhensible un certain héritage de l'esprit : « *On aurait parlé autrefois, écrit le même Pierre Nora à Régis Debray dans ce même numéro, d'une histoire qui nous apprenait d'où nous venions pour mieux savoir où on allait ; bienheureux si l'on sauve d'un présent perpétuel un minimum de sens de la différence des temps et de la relativité des choses. On aurait parlé autrefois de culture générale mais la notion même est devenue suspecte et problématique.* » Marcel Gauchet, associé à son directeur depuis l'origine de la revue, s'emploie à creuser l'explication centrale d'une telle métamorphose. Ce faisant, il accroît encore le climat de mélancolie.

La révolution technologique d'*Internet* est venue confirmer une société d'individus confinés au seul souci de soi, dans le sens d'une souveraineté des singularités, dont on se féliciterait si elle n'aboutissait au rétrécissement du territoire mental des intéressés. La singularité subjective si elle affectionne l'échange, c'est dans le seul but d'une confirmation de soi et de son ressenti. « *Son régime naturel est l'éparpillement en principautés affinitaires, dans un paysage sans lignes de force identifiables ni réactifs pour l'organisme. Tout coexiste, rien ne dépasse.* » La mélancolie vire carrément au pessimisme, car « *la situation ne relève pas de la météorologie mais de la géologie (...) C'est du costaud.* » Nous sommes dans une impasse solidement installée.

Que faire dans ces conditions ? Continuer, résister à tout prix, sauver la vieille maison, assumer coûte que coûte, une fonction publique, civique et critique. Pierre Nora, encore ! Disons que cette fonction est brillamment tenue dans ce numéro spécial qui a fait appel à une pléiade de belles intelligences, capables de dominer l'éparpillement contemporain, ne serait-ce que pour expliquer à ce dernier sa propre signification. Car il n'est pas vrai que nous devions renoncer à l'intelligibilité de notre temps. Le recours à une culture générale, non pas repliée dans une posture archéologique mais ouverte au déchiffrement du présent au travers de son analyse généalogique, nous permet de dominer les tendances qui nous dépassent. Si, bien souvent, nous ne savons pas l'histoire que nous sommes en train de faire,

nous ne sommes pas démunis de ressources pour déchirer la brume d'hier et problématiser nos difficultés d'aujourd'hui. Encore faut-il croire à une solidarité collective qui dépasse sans les refuser nos itinérances particulières. Sortir de la rétraction intellectuelle, ce n'est pas déroger à la liberté individuelle !

Mais la logique de cette livraison va à l'encontre du pessimisme de ses responsables, elle invite à une mobilisation intellectuelle qui concerne tous les aspects de la civilisation. Impossible d'en donner la moindre des synthèses, mais tout y est d'un intérêt supérieur. Voulez-vous, en quelques pages comprendre l'enjeu des débats contemporains autour de l'évolution darwinienne ? Lisez Olivier Postel-Vinay, qui vous montrera qu'à partir du plus rigoureux déterminisme matérialiste issu du XVIII^e siècle, peut s'ouvrir une perspective non déterminée. « *La nature humaine comporte en elle-même la faculté de déjouer les plans des gènes.* » Voulez-vous faire le point, positivement,

sur la révolution technologique du net ? Lisez la mise au point de Monique Dagnaud, qui sans contredire vraiment les accusations motivées de Marcel Gauchet, ouvre une petite fenêtre à l'espoir : « *Dans un système qui donne, littéralement, le dernier mot à l'usager, les jeux sont loin d'être écrits.* » Mais la richesse foisonnante d'un monde à découvrir a conduit *in fine* les animateurs du *Débat* à terminer par une sorte de *lexique* qui permet de faire le tour des mots et des notions les plus en cour, pour les débusquer. Un seul exemple : le *genre*, dont nous savons depuis quelques jours qu'il va devenir l'objet d'un enseignement obligatoire à Sciences Po (on peut s'attendre au pire !). Mais ici l'intelligence du sujet fait éclater l'embrigadement idéologique, tant nous comprenons que cette invention du féminisme pourrait bien aboutir simplement à la disparition de la femme !

Il faut bien conclure sur la politique, celle qui nous sollicite en ce moment avec une sorte d'agressivité sauvage elle domine d'ailleurs le dossier. Deux contributions nous aident particulièrement à l'affronter. Paul Yonnet, s'interrogeant sur la sortie de la révolution, qui est bien une des données essentielles du trentenaire passé, débouche sur le catastrophisme écologique où il discerne une véritable haine des hommes. Rendre l'homme coupable d'être, n'est-ce pas le ressort à peine dissimulé d'une obsession qui conduit d'ailleurs à une impasse, à coup de solutions illusoire ? Enfin Hubert Védrine, nous offre une vue panoramique de la redistribution de la puissance sur une planète où les pays émergents sont en train de remettre en cause la suprématie occidentale. Mais les jeux ne sont pas faits ! Il est vrai que c'est un pari audacieux, dans les circonstances présentes que de tabler sur l'accouchement d'une économie intelligemment régulée. Mais est-ce si absurde, alors que les États-Unis et l'Europe ont l'avantage sur la Chine d'avoir une certaine idée et une certaine pratique d'un ordre tout de même très éloigné de la brutalité du Far West économique qui nous menace. Encore est-ce trop gentil de parler de Far West !

par Gérard Leclerc



« *Le Débat* », n° 160, mai-août 2010, Gallimard, prix franco : 22 €.

Achat immédiat

Prélude au bonheur

Natalia Klioutchareva, née à Perm en 1981, vit et travaille à Moscou. *Un train nommé Russie* ⁽¹⁾, son premier roman, déploie le jeu multicolore de la Russie d'aujourd'hui.

« **N**ikita présentait une étrange particularité physiologique : il s'évanouissait fréquemment. » Hanté par le souvenir de Iassia, son amour de jeunesse, Nikita erre à la recherche d'une Russie qu'il saisit à travers les histoires des multiples personnes croisées sur sa route : celle, par exemple, de « la vieille Nioura sourde qui continue à vivre sous Gorbatchev parce qu'en 1986 son téléviseur a cramé ».

Mais à vouloir cultiver en soi une population tout entière, les forces viennent à manquer. Alia, une fille au destin compliqué, met Nikita en garde : « Il y a trop de gens dans ta vie ! [...] Tu n'arriveras pas à les nourrir tous. Ton âme n'y suffira pas. » Rochtchine, un universitaire rencontré à Saint-Petersbourg, ironise sur cette quête : « Avoue-le, en fait tu ne cherches pas la Russie, tu cherches à te fuir toi-même. À fuir ces trous qu'a laissés en toi cette gamine aux cheveux de toutes les couleurs. »

La Russie s'est enfuie, laissant derrière elle des vies parsemées de nids de poule : celle de Iassia, une jeune poétesse qui finit dans le porno ; celle d'Antonina Fiodorovna, une mère célibataire qui fuit

les chiens sauvages d'une ville déserte ; celle de Taïssa Iossifovna, une réfugiée de Grozny ; celle du Père André, celle de Gricha, celle de Vania, celle de Iouner, celle de Tioma, celle d'Aliocha... Autant de facettes d'une Russie multicolore où le nihilisme dispute la place au bonheur. « J'en ai assez de tes tragiques sagas. Raconte-moi au moins une histoire positive sur la Russie, à la fin », demande Alia à Nikita.

Ce bonheur a existé. Pour Nikita, il est lié aux années passées avec Iassia : « Le bonheur, c'était les baisers sur le pont des Baisers. Les petits poissons dans l'eau trouble de la Moïka. Le bonheur volait dans les magasins du mauvais pain de Piter et du Brodsky sous couverture cartonnée. [...] Ce bonheur-là, pour toujours âgé de dix-neuf ans, était resté dans son souvenir imprégné de musique. » Un jour, sous la plume de Natalia Klioutchareva, la Russie jouera de nouveau cette petite musique du bonheur qu'il est très rare de saisir [...] au moment même où il nous arrive. »

Gilles MONPLAISIR

(1) Natalia Klioutchareva - « *Un train nommé Russie* », Actes Sud, 2009, prix franco : 20 €.

[Achat immédiat](#)

Un peu d'air frais

Que ce soit dans *Le Figaro littéraire* ou bien ailleurs ⁽¹⁾, c'est toujours un plaisir de lire le romancier et essayiste Sébastien Lapaque.

Qu'il nous entretienne du dernier ouvrage qu'il a lu ou bien encore des pensées que n'arrête pas de sécréter son esprit fécond, on n'est jamais déçu. La lecture de ce qui n'était au départ qu'un *bloc-notes*, qu'il vient de publier chez Actes Sud (2), ne fera que confirmer la règle selon laquelle on ne perd jamais son temps, ni même son argent, avec un livre de Sébastien Lapaque.

Bien sûr, la couverture de cet ouvrage - une silhouette d'homme propre sur lui, perché sur une pile de volumineux bouquins, contemplant du haut de ces cimes de papier une sorte de bas monde auquel il ne souhaite visiblement pas se mélanger -, eut permis de penser tout le contraire et même que l'on avait entre les mains un énième ramassis de fragments misanthropiques sans intérêt, péniblement couchés sur le papier par un de ces spleeneux sans envergure qui se mettent en tête un jour, allez savoir pourquoi, de dire tout le mal qu'ils pensent des masses incultes.

Fort heureusement, l'ouvrage de Lapaque n'a rien à voir avec ce genre de repoussoir et les cent soixante et onze pages qui suivent le piètre appât que constitue la couverture d'*Au hasard et souvent* sont un régal pour l'esprit que « les injonctions de la Grande Machine » n'ont pas encore totalement liquéfié.

En effet, qu'il s'agisse pour lui d'analyser ce que nous révèle de notre époque l'appa-

rition récente dans les entreprises des *tickets-psy* ou bien encore la disparition du certificat d'études, de nous expliquer pourquoi « il est significatif que la question du protectionnisme ne soit jamais posée » et en quoi « la langue colorée de Michel Audiard n'a rien à voir avec la bouillie verbale » de Nicolas Sarkozy tandis qu'« *Homo festivus ose tout, c'est même à ça qu'on le reconnaît* », Sébastien Lapaque, contrairement à d'autres, n'écrit pas pour ne rien dire. Ses réflexions, menées tambour battant, qui se terminent bien souvent par un aphorisme cinglant, quand elles ne l'enrobent pas, sont profondes.

Si pénétrantes qu'on en oublierait presque que Lapaque continue d'écrire, contre vents et marées, dans ce fidèle soutien de l'entreprise de destruction sociale et de décérébration qu'il conspuie dans son *bloc-notes*, cet organe de presse dont le public est essentiellement constitué par une partie de cette « Europe de petits blancs frileux », « avec des molosses aux frontières qui grognent quand ils voient arriver des bronzés » : *Le Figaro*.

Samuel BON

(1) Sébastien Lapaque - « *Sous le soleil de l'exil* », Grasset, 2003, prix franco : 17 €.

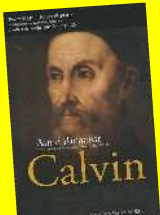
[Achat immédiat](#)

(2) « *Il faut qu'il parte* », Stock, 2008, prix franco : 13 €.

[Achat immédiat](#)

(2) Sébastien Lapaque - « *Au hasard et souvent* », Actes Sud, 2010, 171 pages, prix franco : 19 €.

[Achat immédiat](#)



Aimé Richardt

Calvin

Prix franco : 23 €

[Achat immédiat](#)

Souscription

Plusieurs peu font beaucoup...

Cette 3^e liste de souscripteurs que nous publions aujourd'hui porte le total à presque 7 000 euros. Merci à tous ceux qui ont répondu à notre appel et ont déjà donné. Mais il nous reste encore 5 000 euros à trouver pour atteindre notre objectif et c'est loin d'être gagné... N'attendez plus : aidez nous !

Yvan AUMONT

3^e liste de souscripteurs

Claude Eugène Anglade 53 € - A.B. (Hérault) 20 € - Elisabeth Barat 7,62 € - Gérard Bellebeau 40 € - Jacques Berbineau 100 € - Jean-Claude Bergeon 10 € - Françoise Germain-Robin et Luc Beyer de Ryke 20 € - Samuel Bon 30 € - Jeanne Boudot 40 € - Xavier Bown 25 € - Didier Bourdelin 30 € - Serge Cattet 20 € - A.C. (Seine-et-Marne) 15 € - Ghjacumu Colonna 50 € - Marcel Conche 50 € - Yves Danancier 100 € - Guy Delranc 20 € - François Denoël 100 € - Hélène Plouhinec 50 € - Jean-Louis Dhome 15 € - Jean-Marie Diligent 30 € - Benoit Dolle 150 € - Pierre-Jacques Durbise 4,70 € - Michèle Dutac 7,24 € - Hervé Duval 30 € - François Fardeau 13 € - Philippe Fermon 150 € - Claude Ferrand-Blazer 100 € - Arnaud Fioravanti 30 € - André Galliere 30 € - Michel Godefroid 20 € - Philippe Gros 15 € - François Hiss 7,62 € - Martin Hybler 100 € - Alain Jouffroy 20 € - Jacques Lambalais 7 € - Jacques Lancement 30 € - Jacques Leflaive 120 € - Jean-Louis Legoux 50 € - Guy Leres 200 € - O.L. (Yvelines) 30 € - Jean-Pierre Lopez 5 € - Jean-François Maurel 75 € - Christian Merveilleux 50 € - Andréa Nery 20 € - Philippe Parisy 15 € - Etienne Patier 20 € - Olivier Pfister 20 € - Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot 100 € - Jacques de Poulpique 20 € - Yolande de Prunel 40 € - Aimé Richardt 100 € - Michel Roth 5 € - Jacques Solé 100 € - Bernard Sonck 50 € - Michel Soulier 50 € - François Tanné 50 € - L.T. (Paris) 20 € - Paul Vaus 150 € - François Viet 20 € - Anne-Marie Vilespsy 150 € - Paul Vincent 50 € - Otto Weiss 50 € - Benoit Wollseifen 148 €.

Total de cette liste : 3 248,18 €

Total précédent : 3 604,49 €

Total général : 6 852,57 €

Faire un don

André ROY

André Roy nous a quittés, à l'âge de 53 ans, après une courte mais inexorable maladie. Lycéen à Rennes, il avait adhéré à la NAR le jour de ses dix-huit ans en 1975. Venu très rapidement à Paris, il était devenu pendant plusieurs années « permanent » de notre mouvement et rédacteur à *Royaliste* dont il avait été également le maquettiste. Les aléas de l'existence et sa passion des voyages l'avaient ensuite physiquement éloigné de nous mais il avait gardé envers la NAR une fidélité exemplaire. Nous pleurons un ami et exprimons à sa famille et à Claude nos sentiments attristés.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@gmail.com
- ✓ Sites internet :
<http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
et <http://archivesroyalistes.org/>
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 16 juin** - Spécialiste de la Révolution française et de la guerre de Vendée, auteur de très nombreux ouvrages sur cette période, membre de la Société des Études robespierristes, **Jean-Clément MARTIN** est professeur émérite à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Sa contribution à un colloque consacré à « La dignité de roi » dans la première moitié du XIX^e siècle ne pouvait manquer de retenir notre attention : notre invité y étudie comment le sentiment royaliste survit et se transforme après la Révolution et l'Empire.

Il s'agit là d'histoire et de philosophie politique : comme toute tradition, le royalisme n'a cessé de se réinventer tout en se proclamant fidèle à des principes intangibles. Il en est de même pour l'institution monarchique : la Restauration se situe dans une continuité dynastique et institue un régime politique – le parlementarisme – appelé à durer. Ainsi, « **Les aventures d'une tradition** » – celles du royalisme au XIX^e siècle – nous permettent-elles de mieux comprendre la dialectique complexe de l'idée royale et de l'idée républicaine dans notre nation.

● **Mercredi 23 juin** - Docteur en science politique, **François FRISON-ROCHE** travaille au Centre d'études et de recherches de

science administrative (CERSA) de l'Université de Paris 2 et au Centre d'études et de recherches sur les Balkans (CEREB) de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. De 1992 à 1996, il a été détaché par le gouvernement français comme conseiller spécial de Jeliou Jelev, premier président de la République de Bulgarie élu au suffrage universel direct.

A partir d'une étude magistrale réalisée dans six anciens pays communistes, François Frison-Roche exposera « **La question institutionnelle dans l'Europe post-communiste** ». Nous aurons à réfléchir sur le « modèle semi-présidentiel » et à comprendre pourquoi il a été préféré au modèle parlementaire classique. Ceci sans perdre de vue le cas particulier de la Bulgarie qui eut, un temps, le roi Siméon pour Premier ministre. Outre l'important ouvrage publié par notre invité, un DVD consacré au roi Siméon sera proposé au public.

● **Mercredi 30 juin** - Nous ne pouvions laisser passer ce mois de juin sans commémorer et célébrer le soixante-dixième anniversaire du 18 Juin. L'histoire de la bataille perdue de mai-juin est connue, l'héroïsme des soldats français a été souligné dans des ouvrages récents et les écrasantes responsabilités de l'état-major sont clairement établies. Nous n'ignorons rien des événements et des décisions qui ont conduit à l'Appel de Londres. Mais c'est la signification essentiellement politique du 18 Juin qui risque d'être aujourd'hui oubliée.

Auteur d'ouvrages sur Charles de Gaulle et sur la légitimité populaire qui ont profondément marqué l'aventure intellectuelle et politique de la NAR, **Philippe de SAINT ROBERT** vient de publier un ouvrage dont il a repris le titre pour sa conférence : « **Juin 1940 ou les paradoxes de l'honneur** ». L'honneur selon la conception de Georges Bernanos, qui porte le militaire à devenir le militant d'une légitimité clairement articulée au concept de souveraineté et à l'exigence de liberté.

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2)

ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Dans la nasse

Ils se préparent pour 2012 (Nicolas Sarkozy, Martine Aubry...) ; ils enfument (François Fillon, Christine Lagarde) ; ils « gèrent » avec un mépris parfait du peuple, des juges (Brice Hortefeux, condamné pour propos racistes, qui n'envisage même pas de démissionner). En bref, ils s'accrochent. Mais ils sont dans la nasse – et les plus lucides savent qu'ils ne sortiront pas de la crise violente et multiforme qui emporte l'Europe de l'Ouest et les États-Unis.

Les économistes hétérodoxes en apportent maintes démonstrations mais, cette fois, je ne les prendrai pas pour référence. Au contraire, je conseille la lecture de la presse financière quotidienne : on y trouve des analyses qui témoignent d'un réel souci pédagogique et des aveux d'autant plus impressionnants qu'ils sont faits par des défenseurs patentés de l'orthodoxie économique et financière.

Ainsi la chronique que Jean-Marc Vittori a publiée dans *Les Échos* du 25 mai (1) qui permet de comprendre la raison unique et déterminante de l'austérité imposée plus ou moins violemment par les gouvernements de droite et de gauche. Laquelle ? Mais tout simplement « la quête du AAA ». En clair : les États doivent à tout prix conserver l'appréciation excellente qui leur est attribuée par les agences de notation – alors qu'ils se sont lourdement endettés en 2009 pour relancer l'activité économique. Afin de réduire leurs déficits, ils mettent en vente des titres sur les marchés financiers, spéculatifs par définition. Or ces spéculateurs pensent que la croissance est

trop faible pour financer le remboursement des emprunts publics : « derrière, ça tourne à l'angoisse métaphysique, car l'État constitue la dernière barrière de protection. Elle avait tenu dans les années 1930. Elle risque de sauter cette fois-ci. Et, derrière, il n'y a plus personne pour sauver le monde. Dieu est mort et les banques centrales ne vont pas très bien ».



Tiens donc ! L'État, réputé malfaisant par les ultra-libéraux, redevient notre ultime protection ! Mais les gouvernements ont aujourd'hui à faire face à de redoutables défis. Pour emprunter au moindre coût, ou pour pouvoir continuer à emprunter, ils doivent préserver leur AAA : « A la quête du Graal a succédé l'obsession du AAA. En France, c'est ce motif caché qui explique tous les grands mouvements de politique économique de ces derniers mois : la décision d'avancer enfin sur le dossier des retraites, le gel des dépenses publiques, l'adoption d'une règle budgétaire ».

L'analyse de Jean-Marc Vittori a été confirmée le 30 mai par François Baroin, ministre du Budget : « L'objectif du maintien de la note AAA [...] conditionne

pour partie, en effet, les politiques d'économie que l'on souhaite avoir ». La restriction (« pour partie ») est effacée par le consternant aveu du ministre : « [...] au début des années 1980, 80 % de l'accès au crédit qui permettait de financer ses projets pour une entreprise, un particulier ou un État se faisait auprès des banques ou des banques centrales. Aujourd'hui 80 % de l'accès à ces crédits pour financer nos investissements s'effectue auprès du marché ». Il me suffit maintenant de résumer :

1/ L'oligarchie française (entre autres) est, par sa faute, à la merci des spéculateurs.

2/ Elle s'est délibérément placée sous la surveillance d'agences de notation privées qui n'ont aucune crédibilité car elles veulent surtout gonfler leur propre chiffre d'affaires comme l'a révélé récemment un ancien dirigeant de Moody's.

3/ En gelant les dépenses publiques, en baissant les retraites, en comprimant les salaires des classes moyennes et populaires, notre « gouvernance » nous expose d'autant plus à la récession que nos voisins ont pris des mesures de déflation plus ou moins sauvages. Mais si Nicolas Sarkozy va trop loin dans la rigueur, il risque fort de perdre la présidentielle. Et s'il est trop mou, c'est le triple A qui sera perdu. Petit piège dans le grand !

4/ La Banque centrale européenne, la Commission, le FMI, le G7 et le G20 ne sont d'aucun secours : la moindre réforme, à supposer que les puissants s'accordent, demande des mois ou des années, alors qu'un mouvement spéculatif se déchaîne en quelques heures.

Le piège est refermé. Ça sent la mort.

Bertrand RENOUVIN

(1) Sauf indication contraire, toutes les citations sont tirées de cet article.